



Les métiers verts : 1 440 emplois dans un secteur porteur

À La Réunion, 1 440 personnes exercent un métier vert et 36 400 un métier potentiellement verdissant. Parmi ces 1 440 emplois, la moitié sont dans le domaine de l'assainissement et du traitement des déchets. Les autres, globalement plus qualifiés, se répartissent entre le domaine de la production-distribution d'énergie et d'eau et celui de la protection de la nature. Avec plus d'offres d'emplois que de demandeurs dans ces trois domaines, ces métiers sont en tension depuis quelques années. Parmi les 36 400 emplois potentiellement verdissants, nécessitant de nouvelles compétences pour répondre aux enjeux environnementaux, plus de la moitié sont dans le bâtiment. Néanmoins ces métiers, très variés, se retrouvent également présents dans d'autres secteurs comme le transport ou l'entretien des espaces verts. Corollaire du développement de ces métiers, les formations environnementales sont de plus en plus développées sur l'île. Plus diplômantes que les formations non environnementales, elles concernent divers domaines, dont le plus demandé est celui de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

En 2010, 1 440 Réunionnais exercent un métier vert (voir encadrés 1 & 3). Les métiers verts œuvrent à mesurer, prévenir, maîtriser et corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement. Ces métiers verts représentent 0,60 % de l'emploi total à La Réunion, soit à peine plus qu'en France métropolitaine (0,53 %). Mais le marché du travail est limité à La Réunion, surtout dans le privé. Au regard de sa population, les métiers verts sont légèrement moins représentés à La Réunion qu'en Métropole avec respectivement 17 et 22 emplois pour 10 000 habitants. Les métiers verts sont principalement masculins : seuls 12 % sont occupés par des Réunionnaises, soit un peu moins qu'en Métropole (16 %).

Trois types de métiers verts sont identifiés : les métiers d'assainissement et traitement des déchets, les métiers de la production et de la distribution d'énergie et d'eau et enfin les métiers de protection de l'environnement et de la nature. Les « emplois verts » qui relèvent d'une politique Etat - Région d'insertion ne correspondent pas à la définition des métiers verts (voir encadré 3).

L'assainissement et le traitement des déchets majoritaires dans les métiers verts

Les métiers d'assainissement et de traitement des déchets sont les plus nombreux avec 800 emplois, concentrant 56 % des métiers verts à La Réunion (voir tableau 1). Cette proportion est plus élevée que la moyenne nationale (36 %).

En particulier, 510 ouvriers non qualifiés sont chargés du nettoyage de la voie publique, du ramassage et traitement des déchets, de l'assainissement des eaux usées et 240 salariés sont conducteurs de véhicules de ramassage d'ordures.

Le service de collecte d'ordures emploie un personnel plus important à La Réunion qu'en France métropolitaine, la géographie montagneuse de l'île et son habitat dispersé nécessitant plus de personnel. De fait, le tonnage collecté par heure de travail est plus faible qu'en Métropole. Il faut donc plus de main d'œuvre pour assurer la collecte des ordures ménagères. De plus, à La Réunion, les prestations de collecte d'ordures offrent un haut niveau de service. Dans de nombreuses communes, les déchets végétaux et encombrants sont collectés toutes les semaines. Ce service est moins développé en Métropole, où la collecte s'appuie davantage sur les déchèteries. Enfin, les centres de tri des déchets ne sont pas encore tous automatisés au contraire de la Métropole, nécessitant encore une main d'œuvre importante. Si les effectifs sont plus élevés à La Réunion pour ce type de métier, le recours au temps partiel est également plus important. Ainsi, 20 % des salariés sont à temps partiel pour 9 % de ceux de Métropole.

Le niveau de qualification de ces métiers est plutôt faible. Les professionnels de l'assainissement et du traitement des déchets sont peu diplômés : 67 % d'entre eux n'ont aucun diplôme (voir tableau 2). Ces métiers sont fortement masculins avec seulement 6 % de femmes.

Les métiers de la production et de la distribution d'énergie et d'eau emploient 430 salariés, soit 30 % des professions vertes. C'est moins qu'en France métropolitaine où la production et la distribution d'énergie et d'eau est le principal secteur parmi les professions vertes (46 %). L'industrie, fortement consommatrice en énergie, occupe une faible part dans l'appareil productif sur l'île. Seulement 8 % des emplois sont industriels à La Réunion contre 14 % en moyenne nationale. De fait, la demande industrielle de production d'électricité est plus faible sur l'île. Les emplois dans le secteur de la production d'électricité sont moins nombreux, les professions vertes dans ce secteur n'échappent pas à la règle.



[Encadré 1

« L'économie verte : de quoi parle-t-on ? »

Selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), « La croissance verte est la voie à suivre pour passer de l'économie actuelle à une économie durable. Elle consiste à promouvoir la croissance et le développement tout en réduisant la pollution et les émissions de gaz à effet de serre, en limitant le plus possible la production de déchets et le gaspillage des ressources naturelles en préservant la biodiversité et en renforçant la sécurité énergétique ».

En 2010, un observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte est créé afin de mieux appréhender les emplois de l'économie verte. En 2011, dans le cadre du plan national de mobilisation pour les emplois et les métiers dans l'économie verte, La Réunion est choisie parmi cinq régions pilotes pour décliner un observatoire régional des métiers verts sur le modèle des méthodes quantitatives établies par l'observatoire national. Le CARIF OREF est le porteur de cet observatoire régional.

Tableau 1 56 % des métiers verts dans l'assainissement et le traitement des déchets, et 44 % des métiers verdissants dans le bâtiment.

Répartition des métiers verts et verdissants à La Réunion et en Métropole par groupement de professions en 2010

	La Réunion		Métropole	
	Effectif	%	Effectif	%
Métiers verts	1 440	100,0	135 500	100,0
Assainissement et traitement des déchets	800	56,0	48 550	35,8
Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets	510	35,6	30130	22,2
Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères	240	16,6	11990	8,9
Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets	50	3,8	6430	4,7
Production et distribution d'énergie et d'eau	430	29,6	61 690	45,5
Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage	260	17,7	41620	30,7
Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)	130	8,8	9100	6,7
Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau	40	3,1	10970	8,1
Protection de la nature	210	14,3	25 260	18,6
Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions	100	7,2	12800	9,4
Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement	70	4,6	8880	6,6
Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels	40	2,6	3580	2,6
Métiers verdissants	36 370	100,0	3 969 230	100,0
Bâtiment	15 980	43,9	1 352 490	34,1
Transport-logistique	5 790	15,9	759 080	19,1
Espaces verts	3 600	9,9	135 790	3,4
Entretien-Réparation	2 990	8,2	317 620	8,0
Agriculture-Sylviculture	900	2,5	71 320	1,8
Autres	7 110	19,5	1 332 940	33,6
Emploi total	240 870		25 771 440	

Source : Insee, Recensement de la population 2010 exploitation complémentaire au lieu de travail.

Lecture : En 2010, à La Réunion, 800 individus travaillent dans les métiers verts de l'assainissement et du traitement des déchets, ce qui représente 56 % des métiers verts.

Note : les effectifs ont été arrondis à la dizaine près, tandis que les % ont été calculés sur les effectifs réels.

Parmi ces métiers verts, les agents de maîtrise et les techniciens sont les plus nombreux avec 260 salariés. Ils encadrent la production et assurent la distribution en tant que techniciens et commerciaux. Ce sont les agents d'exploitation du service des eaux et d'électricité, les contremaîtres et contrôleurs du réseau électrique.

Les ouvriers qualifiés des industries de l'énergie, eau, gaz et chauffage sont chargés de surveiller le fonctionnement en continu des équipements automatisés. À La Réunion, 120 salariés sont conducteurs de ligne de fabrication, opérateurs de salle de commande, pilotes d'installation ou surveillants d'exploitation électrique...

Ces métiers sont techniques et très spécialisés dans les domaines de l'eau et de l'énergie. Ils nécessitent l'obtention d'un diplôme dans ces filières. Ainsi, 83 % des professionnels de la production et de la distribution d'énergie et d'eau sont titulaires d'un diplôme. C'est beaucoup plus que la moyenne à La Réunion où seulement 66 % de l'ensemble des salariés ont un diplôme. Un quart des salariés de la production ou de la distribution d'énergie et d'eau sont titulaires d'un CAP ou BEP, 30 % ont un baccalauréat et 26 % sont titulaires d'un diplôme du supérieur. La proportion des diplômés du supérieur pour ces métiers est toutefois plus forte en Métropole (33 %).

Avec 210 emplois, la protection de l'environnement et de la nature emploie 14 % de l'ensemble des métiers verts à La Réunion. La couverture de ces métiers est légèrement plus faible que dans les autres départements de France métropolitaine (19 %

de l'ensemble des métiers verts en moyenne). Les ingénieurs et cadres techniques de l'environnement représentent le tiers des métiers de protection de l'environnement (70 emplois). Ils sont chargés d'études et experts en aménagement et environnement, en énergies renouvelables, chefs d'exploitation de décharge ou station d'épuration, ingénieurs en traitement des déchets toxiques. Les techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions sont plus nombreux (100 emplois). Ce sont les animateurs et éducateurs en environnement, hygiène et sécurité, les assistants sanitaires, les techniciens de gestion du littoral et de rivière, les techniciens en analyse de pollution et en traitement des déchets. Les agents techniques forestiers et les gardes qui surveillent les espaces naturels sont les moins nombreux (40 emplois).

Ces métiers très techniques et spécialisés nécessitent un niveau élevé de formation théorique. Ainsi, 47 % des professionnels de la protection de la nature sont diplômés du supérieur. C'est tout de même moins qu'en Métropole (60 %).

Le patrimoine naturel de La Réunion est exceptionnel : le Parc national, couvrant 42 % du territoire, est inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2010. Les emplois de ce secteur contribuent notamment à protéger tous les espaces naturels de l'activité humaine et des risques naturels. Or l'île doit faire face à de nombreux aléas naturels comme les éruptions volcaniques, les cyclones avec les vents violents et la houle, les précipitations très importantes causant inondations et mouvements de terrain.

Plus d'offres d'emploi que de demandeurs pour les métiers verts

Fin 2012, 640 Réunionnais recherchent un emploi dans les métiers verts (hors « Entretien des espaces naturels » voir encadré 3). Ces demandeurs d'emploi ont un faible niveau de formation, puisque la moitié d'entre eux n'a aucun diplôme et le tiers est titulaire d'un CAP ou BEP. Comme pour les professionnels en activité, les hommes sont majoritaires parmi les demandeurs d'emploi (8 demandeurs sur 10).

Ces métiers verts sont dits « en tension ». Les offres d'emploi pour les métiers verts sont supérieures au nombre de demandeurs : en moyenne 1,2 offre d'emploi pour chaque demandeur en 2012.

Parmi ces demandeurs d'emploi, le nettoyage des espaces urbains arrive en tête avec 63 % des demandeurs dans les métiers verts en 2012. Regroupant entre autres les agents de collecte des déchets et les ambassadeurs de tri, le nombre de demandeurs d'emploi dans ces métiers a doublé depuis 2009 pour atteindre 400 demandeurs en 2012. Malgré l'augmentation constante de la demande sur la période, le secteur reste en tension avec 1,6 offre pour 1 demande en 2012. Les demandeurs d'emploi en nettoyage des espaces urbains sont peu diplômés : 64 % d'entre eux n'ont pas de diplôme et 31 % sont détenteurs d'un CAP et BEP.



36 400 emplois potentiellement verdissants

D'autres emplois sont ou seront prochainement amenés à évoluer pour s'adapter aux nouvelles exigences et préoccupations environnementales. Ces métiers dits potentiellement « verdissants » n'ont pas pour finalité directe l'environnement, mais intègrent de nouvelles « briques de compétences » pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste métier.

Le « verdissement » ne concerne pas toutes les professions de la même façon. Si certaines entreprises s'engagent d'elles-mêmes dans des démarches de développement durable, elles se doivent également de faire évoluer les compétences de leurs employés pour s'adapter aux évolutions de la réglementation. Les professions exercées notamment dans le bâtiment ou les transports, seront plus particulièrement concernées par les évolutions de la réglementation et les objectifs fixés dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Une soixantaine de professions ont été identifiées comme potentiellement verdissantes. Elles recouvrent

Tableau 2

Les métiers de la production-distribution d'énergie et d'eau, et de la protection de la nature sont les plus qualifiés

Répartition des métiers verts par groupement de professions selon le niveau de diplôme à La Réunion en 2010

en %

	Sans diplôme	CAP, brevet de compagnon, BEP	Bac	Diplôme du supérieur	Total
Assainissement et traitement des déchets	67	25	7	1	100
Production et distribution d'énergie et d'eau	17	27	30	26	100
Protection de la nature	17	16	19	47	100
Total des métiers verts	45	24	16	14	100

Source : Insee, Recensement de la population 2010 exploitation complémentaire au lieu de travail.

Lecture : En 2010, à La Réunion, parmi les métiers verts de l'assainissement et du traitement des déchets, 67 % des actifs en emploi n'ont pas de diplôme.

Encadré 2

Des programmes pour une autonomie énergétique

Suite au Grenelle Environnement tenu en 2007, l'État, le Conseil régional et le Conseil général de La Réunion ont souhaité faire de l'île un modèle en matière de production et de consommation d'énergie. Un objectif d'autonomie énergétique a été fixé pour l'horizon 2030. Plusieurs programmes ont été engagés pour le développement des énergies renouvelables : chauffe-eau solaires, centrales photovoltaïques et éoliennes mais aussi énergies de la mer pour lesquelles La Réunion est centre de ressources, de recherche et d'essais. Des projets axés sur la maîtrise de la demande d'énergie sont également mis en œuvre, comme la réhabilitation du parc immobilier de la Région en cours de rénovation en vue d'améliorer la performance énergétique. Le projet « trans eco express », quant à lui, favorisera des transports en commun moins consommateurs d'énergie.

des domaines assez larges relevant notamment du bâtiment, des transports, de l'agriculture sylviculture, de l'industrie, de l'entretien des espaces verts mais aussi du tourisme et de la recherche...

En 2010, 36 400 personnes exercent un métier potentiellement verdissant, soit 15 % de l'emploi à La Réunion. Cette part est identique à celle de la Métropole. Les salariés réunionnais sont moins diplômés que leurs homologues métropolitains. Ainsi, 43 % des salariés exerçant un métier potentiellement verdissant n'ont pas de diplôme contre 33 % en Métropole. De plus, ces emplois sont plus précaires à La Réunion. Les contrats à durée limitée (CDD, intérim...) y sont plus fréquents. Ils représentent 40 % des emplois potentiellement verdissants à La Réunion pour 24 % en Métropole. Le recours au temps partiel est également plus répandu à La Réunion (16 % contre 9 %).



La moitié des professions potentiellement verdissantes dans le bâtiment

Dans les départements d'outre-mer, la Réglementation Thermique, Acoustique et Aération pour les logements neufs (RTAA DOM) impose depuis mai 2010 des règles de construction permettant de limiter la consommation d'énergie. Cette réglementation exige de nouvelles compétences dans les métiers du bâtiment, pour lesquelles des formations spécifiques ont été développées. Le verdissement des activités de ce secteur pourrait concerner les 16 000 professionnels qui y travaillent, soit la moitié des emplois potentiellement verdissants.

Suite aux Grenelle I et II, la mise en place de transports plus respectueux de l'environnement est un enjeu important des politiques publiques. Sur l'île le transport routier représente à lui seul 29 % des émissions de gaz à effet de serre en 2008. Avec 5 800 emplois potentiellement verdissants, le secteur des transports est le deuxième domaine marqué par le développement de l'économie verte. Localement, divers projets environnementaux ont été mis en place, que ce soit dans un objectif de maîtrise de l'énergie ou de valorisation des énergies renouvelables. Ainsi, le schéma régional des transports permet, entre autres, la mise en œuvre progressive d'un parc de bus « propres » à

l'échelle de l'île. De même, le projet VERT (véhicules électriques pour une Réunion technologique) vise à tester des véhicules électriques alimentés par énergies renouvelables. De ce fait, les métiers relatifs à la maintenance (bus hybrides et véhicules électriques) ainsi que ceux de la vente nécessiteront alors l'acquisition de compétences particulières.

Avec 3 600 emplois, l'entretien des espaces verts a un poids trois fois plus important qu'en Métropole dans l'emploi total (1,5 % contre 0,5 %). Les activités exercées dans ce domaine peuvent participer aux objectifs de réduction des impacts sur l'environnement en limitant l'utilisation des produits phytosanitaires. L'entretien des espaces verts emploie principalement des jardiniers (90 % de l'emploi) en raison d'une politique de recrutement d'« emplois verts » en contrats d'insertion ou d'orientation. Corollaire de cette politique, l'emploi y est plus précaire que dans les autres secteurs potentiellement verdissants. Ainsi, 60 % de ces emplois sont à durée limitée et plus de la moitié est à temps partiel (contre respectivement 40 % et 16 % de l'ensemble des emplois potentiellement verdissants de l'île).

Le périmètre des professions verdissantes est amené à évoluer. De nouveaux métiers y seront intégrés avec l'évolution et la création d'activités, l'innovation et les nouvelles réglementations. D'autres ne feront plus partie du champ car les compétences requises ne seront plus considérées comme nouvelles mais faisant partie intégrante de la profession.

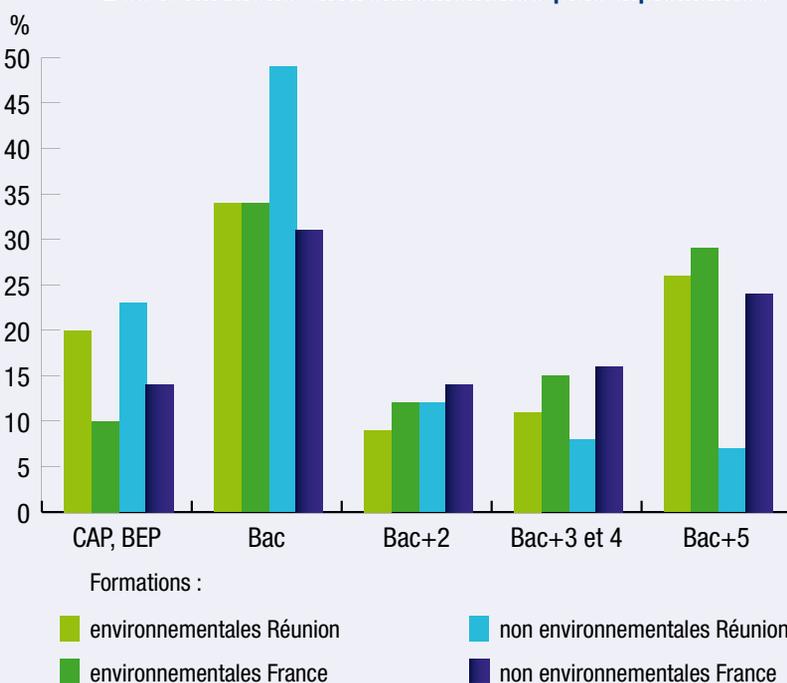


Les Réunionnais de plus en plus attirés par les formations environnementales

En 2011, 850 étudiants sont inscrits dans l'une des 33 formations initiales en environnement répertoriées à La Réunion. Sur l'île, une formation sur dix concerne l'environnement. Depuis 2008, l'engouement des Réunionnais pour ces formations grandit. Les inscriptions progressent chaque année de 4 % dans ces domaines soit deux fois plus rapidement qu'au niveau national. Parallèlement, les inscriptions dans les formations non environnementales diminuent de 5 % chaque année.

À La Réunion, 45 % des formations environnementales sont de niveau post-baccalauréat (56 % en France). Le niveau de formation y est plus élevé que pour les autres formations (28 % de post-baccalauréat). Notamment, un quart des formations environnementales est de niveau master soit à peine moins qu'en France (29 %). Cette situation reflète la spécialisation très forte des métiers verts et la nécessité d'avoir localement un enseignement spécifique pour former de futurs cadres et chercheurs sur des problématiques propres à l'île telles que l'aménagement du territoire, la connaissance et le suivi de sa géologie (volcan, activité sismique...) ou la protection de sa biodiversité.

Graphique 1 Des formations environnementales plus diplômantes



Source : d'après données Céreq, base Reflet - MESR, bases BCP et SISE - Traitements : SOeS et CARIF OREF Réunion, 2013.

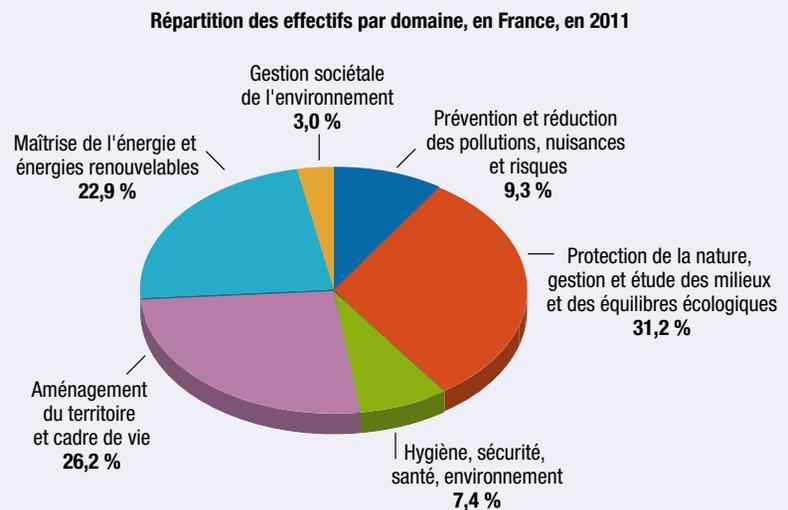
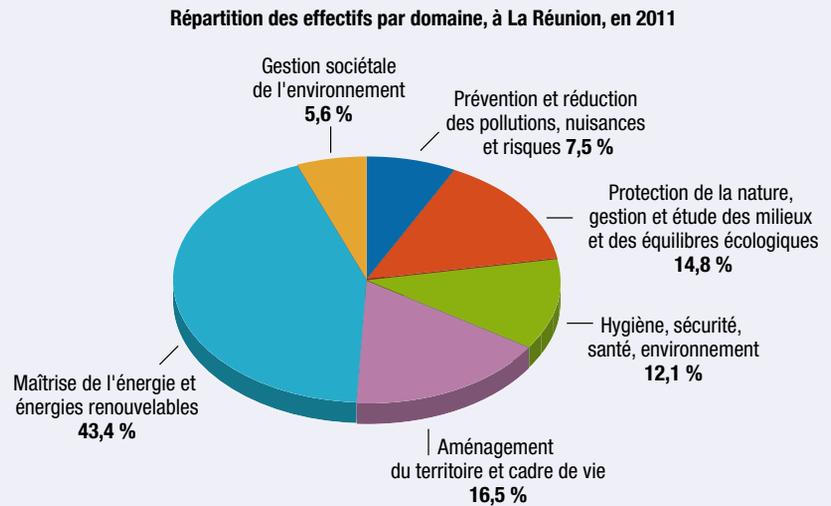


La maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables : premier domaine de formation environnementale

La maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables est le premier domaine de formation avec 43 % des effectifs en 2011. Les effectifs ont augmenté de 130 personnes en quatre ans en passant de 243 inscrits en 2008 à 370 en 2012. Comme au niveau national, ces formations se développent en réponse au nouveau contexte réglementaire en faveur de la maîtrise d'énergie (dont la RTAA DOM et le projet d'autonomie énergétique de l'île). Localement, les formations en lien avec le génie énergétique, notamment la climatisation, sont nombreuses. En particulier, le bac professionnel « Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques » ou le bac technologique « Génie énergétique » mènent principalement aux métiers de technicien en froid et climatisation et d'électricien de maintenance.

Le domaine de la protection de la nature, gestion et étude des milieux et des équilibres écologiques, représente 15 % des formations environnementales sur l'île. C'est deux fois moins qu'en Métropole où ce domaine arrive en tête des formations environnementales. L'importance et la protection des milieux naturels à La Réunion représentent une activité potentiellement pourvoyeuse d'emplois. En conséquence, le nombre de formations et les effectifs formés dans ce domaine progressent ces dernières années, avec notamment le bac professionnel « Gestion des milieux naturels et de la faune » ouvert en 2010 ou le brevet de technicien supérieur agricole « Gestion protection de la nature » en 2012.

Graphique 2 **La maîtrise d'énergie, premier domaine de formation environnementale**



Source : d'après données Céreq, base Reflet - MESR, bases BCP et SISE - Traitements : SOeS et CARIF OREF Réunion, 2013.

L'apprentissage peu présent

Sur l'île, les apprentis sont deux fois moins présents dans les formations environnementales qu'en Métropole : seuls 10 % des effectifs sont en apprentissage. Néanmoins, ce taux pourrait augmenter dans les années à venir avec notamment le contrat d'objectif et de moyen pour l'apprentissage, mis en place par l'Etat et la Région Réunion, qui prévoit un doublement des effectifs d'apprentis sur l'île d'ici 2015.



Les métiers verts et potentiellement verdissants

Les métiers de l'économie verte sont identifiés à dire d'experts dans le répertoire opérationnel des métiers (ROME V3) de pôle emploi, puis dans la nomenclature statistique des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee. L'observatoire national distingue, dans ces emplois, 9 métiers verts et 73 métiers verdissants. Du fait de la difficulté à estimer le degré de « verdissement » actuel ou futur des différents métiers, l'emploi total de chacune de ces 73 professions a été retenu. Le chiffrage de l'emploi dans ces professions est donc, par nature, surestimé.

Les « emplois verts » qui relèvent de la politique Etat - Région d'insertion sont comptabilisés pour partie dans les métiers verts, dans les métiers verdissants mais aussi dans les autres métiers. Le Recensement de la population ne permet pas de les isoler.

Les demandeurs d'emploi des métiers verts

Les données de demandeurs d'emploi s'appuient sur la nomenclature du répertoire des métiers de Pôle emploi (Rome). La correspondance entre cette nomenclature et celle des PCS utilisée pour la description de l'emploi n'est pas parfaite, ce qui rend toute comparaison difficile. C'est le cas des demandeurs d'emplois en « Entretien des espaces naturels ». Ce sont en majorité des contrats d'insertion liés à la politique régionale de l'emploi. Pour ces raisons, ils sont donc exclus de l'analyse sur les demandeurs d'emplois pour les métiers verts.

Tableau 3 **Liste des professions vertes dans la nomenclature des Professions et Catégories**

Groupes	Codes des PCS	Libellés des PCS
Assainissement et traitement des déchets	628E	Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
	644A	Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères
	684B	Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
Protection de la nature	387F	Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement
	477D	Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions
	533B	Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels
Production et distribution d'énergie et d'eau	386D	Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau
	485A	Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage
	625H	Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)



Les formations environnementales :

Le périmètre des formations environnementales est circonscrit par la présence de mots clés définissant le champ de l'environnement dans leurs intitulés ou leurs modules (méthodologie et traitement des données effectués par le Service de l'Observation et des Statistiques du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (SOeS)). Les données analysées tiennent compte du nombre de formations et/ou des effectifs inscrits en dernière année de formation. Le rapprochement entre une formation environnementale et un métier vert précis n'est pas possible du fait de leurs nomenclatures différentes.



Publication aperiodique de l'Insee La Réunion-Mayotte en collaboration avec ses partenaires locaux.

n°24 - juillet 2013
ISSN : 1969-3532 - ISBN : 978-2-11-129145-4
Dépôt légal n°725
Directrice de la publication : Valérie Roux
Rédactrice en chef : Claire Grangé
Conception Graphique : Design System
Imprimerie : Print 2000
Impression sur papier écologique norme PEFC

© Insee-2013 - Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.
Autorisation préalable pour toute diffusion par voie électronique.

Retrouvez ce document sur les sites : www.insee.fr/reunion
www.metiers-economie-verte.re

Bibliographie

- Rapport d'activité 2012 de l'Observatoire national
- Les métiers dans une économie verte définitions et chiffres 28 mars 2012 (PDF - 52 Ko)
- Les professions de l'économie verte : typologie et caractéristiques - Dorothée AST (Dares), Sophie MARGONTIER (SOeS) - Analyses DARES n° 18 - Mars 2012 (PDF - 218 Ko)
- Activités, emplois et métiers liés à la croissance verte : périmètre et résultats - Travaux de l'observatoire national - Commissariat Général au Développement Durable - Études et Documents n°43 - Juin 2011

Auteurs :

- Édouard FABRE, Manuëla AH WOANE, Insee
- Maude MALYSZKA, Carif Oref

Ont également participé à la réalisation de cette publication :

- Gilda TINJUS, Olivier PAYET, Carif Oref
- Pierre THIBAUT, Insee